70e anniversaire de la rafle du Vel d'hiv ■ Partez tranquille avec l'OTV

SAINT-BRICE *mag*

À l'heure des vacances...

N° 113 - été 2012

www.saintbrice95.fr

Agenda p 3

Dossier
Cet été à Saint-Brice pour les jeunes p 4-6

Environnement
Les interventions sylvicoles de l'ONF p 7

Comment ça marche ?
Les codes de la sirène p 8

Sécurité
Partez tranquille !

Service public
Appeler le SDIS avec modération

Démocratie participative
Les comités de quartier p 9

Commémoration
70e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv p 10

Visite de quartier
La tournée des commerçants p 11

Portrait
Aline Sery, professeur de danse au FCA p12

Retour sur
Les événements d'avril, mai et juin p 14-17

À savoir
Informations pratiques p 18

Vie politique
Expression des différents groupes p 19

Édito

Ils vivent à Saint Brice, ils sont heureux et ils le disent !

Lors de la fête des voisins, j'ai pu constater une très belle animation dans de nombreux quartiers de la ville. Partout, la joie de vivre ensemble se réfléchit sur les visages.

Chacun arrivant avec les bras chargés de plateaux de victuailles et de bouteilles. Des hommes et des femmes qui se croisent en se parlant à peine durant l'année, partageant des gâteaux et trinquant !

Le beau temps était de la partie car il ne pleuvait pas et il faisait bon. Sur certains sites, une sono diffusait une musique entraînante et certains dansaient.

Tous me disaient « Monsieur le Maire, qu'est-ce qu'on est bien à Saint-Brice, jamais nous ne quitterons cette ville ».

Cette joie communicative faisait chaud au cœur. L'an prochain, la fête des voisins sera, je l'espère, encore plus importante. Je vous engage à y participer nombreux.

La fraternité entre voisins est le meilleur exemple du principe du « mieux vivre ensemble » quelles que soient les opinions politiques, nos croyances et notre couleur de peau.

À l'année prochaine, tous ensemble à la fête des voisins.

Votre Maire,
Alain Lorand

Vendredi 13 juillet

Bal populaire et feu d'artifice de la Fête nationale

Dès 19 h, stade Léon Graffin
Voir article ci-dessous

Lundi 16 juillet

Cérémonie commémorative de la rafle du Vel d'Hiv

Ce 70e anniversaire est une date symbolique chargée d'histoire, un jour solennel de commémoration où tous les Saint-Briciens sont conviés pour honorer la mémoire des milliers de disparus et déportés les 16 et 17 juillet 1942, en présence de Monsieur le Maire, de l'équipe municipale, des corps constitués et des associations d'anciens combattants.
À 18 h 30, parc de la mairie

Samedi 4 août

Don du sang

Les donneurs de sang sont invités à se présenter le plus tôt possible.
De 15 h à 19 h à l'école Jean de la Fontaine

Mardi 4 septembre

Rentrée des classes

Samedi 8 septembre

Journée pré-inscriptions AAESB Tennis

De 14 h à 18 h à l'espace omnisport de la Solitude, rue de la Forêt
Rens. au 01 34 19 82 94 ou 01 39 90 02 23

Dimanche 9 septembre

Forum des associations

Venez rencontrer les différentes associations culturelles et sportives et choisir la ou les activités de toute la famille.
De 10 h à 18 h au CCS Lionel Terray, entrée rue Pierre Salvi
Rens. service Jeunesse et Sports au 01 39 33 01 87

En piste pour une Fête nationale haute en couleurs !

L'été est déjà là, avec une Fête nationale qui mêlera cette année à la fois le grand bal populaire relancé l'an passé et l'incontournable feu d'artifice. Un événement à ne manquer sous aucun prétexte.

Avec toute cette pluie tombée ce printemps, la météo devrait bien être au diapason pour la Fête nationale. C'est en tout cas ce qu'Alain Lorand, maire de Saint-Brice, et son équipe espèrent de tout cœur.
Souvenez-vous : l'an passé, le grand bal populaire avait été remis au goût du jour avec un large succès à la clé (après quelques années d'absence). Il revient donc logiquement cette année pour sa deuxième édition.
« *L'audience a été telle que nous avons décidé de coupler les deux événements*, explique Michel Taillez, conseiller municipal délégué à l'Animation des quartiers, aux Anciens combattants et aux Cérémonies officielles. *Il y aura ainsi un DJ pour animer le bal et le feu d'artifice sera accompagné d'un florilège de grandes voix de la soul que le public connaît bien et apprécie beaucoup.* »

Les grandes voix de la soul en point d'orgue

Ce feu d'artifice, justement, sera proposé par la société « Artifices ciel » qui présentera un spectacle pyromélodique dont le principe est que les feux sont synchronisés avec la musique. Le stade Léon Graffin sera rythmé par Ray Charles, Aretha Franklin, Marvin Gaye ou la tout récemment disparue Whitney Houston. Six artificiers seront à pied d'œuvre sur le stade dès le matin, deux resteront le soir pour le déroulé du spectacle, pour des raisons de sécurité.

Rendez-vous donc vendredi 13 juillet dès 19 h au stade Léon Graffin pour le grand bal populaire qui se terminera aux alentours de 23 h 15. Puis, les amateurs de pyrotechnies pourront se délecter d'un magnifique feu d'artifice à partir de 23 h 30 pour clôturer cette soirée placée sous le signe de la convivialité et de la fête.

L'essentiel

Vendredi 13 juillet,
au stade Léon Graffin dès 19 h
pour le bal populaire suivi
du feu d'artifice à partir de 23 h 30
Buvette et restauration sur place

L'ÉTÉ AU SERVICE JEUNESSE : DEEEEE

Comme toujours, les animateurs du service Jeunesse ont mis les bouchées doubles pour offrir aux jeunes de 11 à 17 ans de la commune un programme d'activités variées, pour des vacances d'été sans temps mort.

En juillet, faites ce qu'il vous plaît !

Date	Matin	Après-midi	Soirée
Vendredi 6	Accueil LCR	Gymnase	
Lundi 9	Accueil LCR	Consoles party	
Mardi 10	Tennis	Bowling • 4 €	Gymnase
Mercredi 11	Atelier coiffure	Foot des plages • 3 €	Ciné-Charmilles
Jeudi 12	Piscine	Rafting • 6 €	Gymnase
Vendredi 13	Handball	Équitation • 10 €	Soirée Loup-Garou
Lundi 16	Accueil LCR	Gymnase	
Mardi 17	Tennis	Journée plage • 3 €	Gymnase
Mercredi 18	Atelier coiffure	Palais de Tokyo	Ciné-Charmilles
Jeudi 19	Fête du Centre départemental loisirs jeunes (CDLJ)		Gymnase
Vendredi 20	Volley-ball	Téléski	Laserleague night 10 €
Lundi 23	Accueil LCR	Karting • 10 €	
Mardi 24	Tennis	Base de loisirs • 2 €	Gymnase
Mercredi 25	Jeux de société	Rafting • 6 €	Ciné-Charmilles
Jeudi 26		Walibi • 25 €	
Vendredi 27	Basket	Laserleague • 4 €	Cinéma 4 €
Lundi 30	Accueil LCR	Paintball • 10 €	
Mardi 31	Tennis	Rafting • 6 €	Gymnase

Le présent programme peut être modifié en raison des conditions climatiques, d'un imprévu ou d'une opportunité. L'équipe d'animation vous tiendra informés de toutes modifications éventuelles.

Sous le soleil (grec) exactement

Après le Portugal, l'Espagne, l'Italie, Londres ou la Corse, c'est à nouveau à un voyage extraordinaire auquel vont participer quinze jeunes de la commune. Ils partiront en effet en Grèce, du 10 au 23 juillet, à Epidaure, dans le Péloponnèse.
Au programme, la découverte de la ville, de ses ruelles typiques et de ses vestiges archéologiques que sont le théâtre et le stade, la pratique d'activités nautiques - plongée, bouée tractée et baignade -, la visite des îles Hydra et Speses, une mini croisière et la découverte de la capitale grecque, Athènes.

Apprendre à se faire belle

C'est une nouveauté et elle devrait faire l'unanimité auprès du public féminin du service Jeunesse : une coiffeuse visagiste viendra deux matinées en juillet coiffer, relooker et maquiller les jeunes filles. Entre deux conseils et un brushing, les participantes apprendront les bons gestes pour être encore plus jolies. Si les juillettistes sont nombreuses à participer, l'atelier sera reconduit en août.

Quand les policiers deviennent des animateurs

C'est une très belle initiative que l'on doit à la Police nationale. Chaque été, les Policiers endossent la tenue d'animateurs, un moyen efficace de rencontrer les jeunes dans de bonnes conditions et de mieux faire connaître leur métier. Lors de la fête du Centre départemental des loisirs et de la jeunesse (CDLJ), les policiers proposent des ateliers sportifs, une initiation aux gestes de premiers secours et sécurité routière, le tout dans une ambiance très conviviale.

Du foot sur le sable chaud

Les fans de foot et de plage vont se régaler ! Le Viking Beach Soccer Tour revient pour la 4e année consécutive. Ce tournoi de foot a lieu sur les plages de Basse-Normandie et il oppose des équipes venues des quatre coins de la France… Le point très positif, c'est qu'entre deux parties, les jeunes pourront aller se baigner et dorer un peu au soleil !

EMANDEZ L'PROGRAMME !

En août, les loisirs vous envoûtent

À la découverte de la capitale

Permettre aux jeunes de Saint-Brice de découvrir les trésors que recèle la capitale, c'est l'objectif de ces séances Paris express : accompagnés par leurs animateurs, les jeunes doivent résoudre toute une série d'énigmes qui vont leur permettre de découvrir un arrondissement. Des monuments les plus connus aux trésors cachés, tout est soigneusement passé en revue.

De l'art ? Ils adorent !

Qui a dit que les jeunes ne s'intéressaient pas à la culture ? Certainement pas les animateurs du service Jeunesse qui profiteront des congés d'été pour emmener nos ados à la découverte des plus beaux musées parisiens : musée des Arts premiers, d'Orsay, du Louvre et Palais de Tokyo seront au programme.

Date	Matin	Après-midi	Soirée
Mercredi 1er	Jeux de société	Musée du Louvre	Ciné-Charmilles
Jeudi 2	Piscine	Paris Express	Gymnase
Vendredi 3	Baseball	Laserleague • 4 €	Console party
Lundi 6	Accueil LCR	Gymnase	
Mardi 7	Tennis	Journée plage • 3 €	Gymnase
Mercredi 8	Jeux de société	Musée d'Orsay	Ciné-Charmilles
Jeudi 9	Piscine	Rafting • 6 €	Gymnase
Vendredi 10	Badminton	Cinéma • 4 €	Soirée Poker
Lundi 13	Accueil LCR	Gymnase	
Mardi 14	Tennis	Base de loisirs • 2 €	Gymnase
Mercredi 15	FÉRIÉ		
Jeudi 16	Piscine	Karting • 10 €	Gymnase
Vendredi 17	Ultimate	Bowling • 4 €	Soirée dancing
Lundi 20	Accueil LCR	Gymnase	
Mardi 21	Tennis	Base de loisirs • 2 €	Gymnase
Mercredi 22	Jeux de société	Téléski • 5 €	Ciné-Charmilles
Jeudi 23	Piscine	Musée du Quai Branly	Gymnase
Vendredi 24	Hockey	Paintball • 10 €	Cinéma • 4 €
Lundi 27	Accueil LCR	Équitation • 8 €	
Mardi 28	Tennis	Journée plage • 3 €	Gymnase
Mercredi 29	Jeux de société	Rafting • 6 €	Ciné-Charmilles
Jeudi 30		Parc Astérix • 12 €	
Vendredi 31	Fitness	Olympiades	Soirée de clôture
Lundi 3 (septembre)	Accueil LCR	Gymnase	

Le présent programme peut être modifié en raison des conditions climatiques, d'un imprévu ou d'une opportunité. L'équipe d'animation vous tiendra informés de toutes modifications éventuelles.

Top chef : les jeunes se mettent aux fourneaux

La mode de la cuisine touche tout le monde, même les jeunes Saint-Briciens. Cet été encore, ils seront nombreux à se mesurer, culinairement parlant bien sûr ! Le principe est simple : les cuisiniers en herbe sont répartis en équipes. Chaque jour, une équipe décide d'un menu. Les animateurs vont alors faire les courses, les jeunes préparent le déjeuner qu'ils soumettent ensuite à leurs collègues. Ces derniers notent le repas, avant de passer à leur tour derrière les fourneaux afin d'être évalués. Le menu choisi et préféré est ensuite confectionné par les jeunes. Les parents et les élus seront invités lors de la soirée festive de clôture de la fin de l'été. Le film réalisé par les jeunes de l'atelier vidéo retraçant les moments forts des vacances sera également diffusé à cette occasion.

S'inscrire c'est facile, mais...

Pour participer aux sorties proposées cet été, il est nécessaire de procéder dans un premier temps à l'adhésion au service Jeunesse, muni des justificatifs suivants :

- une copie du livret de famille,
- un justificatif de domicile récent,
- une copie du carnet de vaccination,
- 12 euros correspondant au coût de l'adhésion annuelle,
- deux photos,
- une attestation d'assurance responsabilité civile,
- un brevet de natation pour les activités nautiques,
- un certificat médical pour les activités sportives,
- une autorisation de sortie de territoire et une carte d'identité ou un passeport au nom du jeune, pour toutes les sorties hors de France, notamment la balade au parc d'attraction Walibi, qui se trouve en Belgique.

À noter, les mineurs doivent être accompagnés de leur responsable légal lors de leur inscription. Une fois cette inscription effectuée, les jeunes peuvent s'inscrire aux sorties et aux activités le matin même s'ils le souhaitent.

Chantiers jeunes : premier salaire, première expérience

Pendant les deux dernières semaines de juillet, 11 jeunes Saint-Briciens âgés de 16 et 17 ans participeront à un chantier jeunes. Les jeunes volontaires sont payés au SMIC horaire mais ils ne toucheront pas d'espèces sonnantes et trébuchantes à la fin de leur mission. L'argent sera remis directement à l'organisme qui finance leur projet.

Car pour participer aux chantiers jeunes, il faut s'inscrire en ayant un projet : passage du BAFA, du permis de conduire, participation à un séjour pour les vacances ou poursuite des études, achat d'un ordinateur pour la scolarité, etc. Les objectifs sont nombreux et variés, et tous ont été approuvés par la commission municipale qui est chargée du dispositif.

Débroussailler 1 200 m² de friche aux alentours du collège de Nézant

Cette année, les jeunes devront débroussailler une vaste zone de friche aux alentours du collège de Nézant, qui sera ensuite terrassée permettant le stationnement d'une vingtaine de véhicules. Pour travailler, les volontaires seront pourvus d'une paire de gants et d'outils de type sécateur. « *Nous ne donnerons évidemment pas d'outils dangereux, comme une tronçonneuse. Ils se chargeront de débroussailler et, en cas de gros œuvre, les agents des services Techniques s'en occuperont* », explique Noëlle Salfati, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse, aux Sports et aux loisirs. Ils seront encadrés tout au long de ces deux semaines par deux animateurs du service Jeunesse qui veilleront au respect des règles établies : comme pour un « vrai » travail, les jeunes devront être ponctuels et s'acquitter de leur mission. « *Une réunion d'information sera organisée pour préciser les conditions du chantier, comme c'est le cas dans n'importe quel emploi* », explique l'élue. Les jeunes pourront par la suite se prévaloir de cette première expérience professionnelle. Un petit plus sur un CV qui peut faire la différence.

Une journée pour tout oublier

Cette année encore, la Ville, par le biais des animateurs du service Jeunesse et des agents du CCAS, se mobilise pour 40 Saint-Briciens (un parent accompagnant le ou les enfants de la famille) qui n'auront pas la chance de partir en vacances cet été et offre une balade d'une journée. L'an dernier, la sortie à la mer avait dû être annulée à cause du mauvais temps. Pour ne pas dépendre de la météo, le cap sera donc mis le mercredi 25 juillet sur Center parc et sa bulle de jeux aquatiques. Comme cela, même s'il pleut des cordes et que les températures sont glaciales, nos vacanciers d'un jour pourront profiter des plaisirs de la baignade dans une eau à 29° et bordée d'une végétation tropicale et luxuriante ! Les participants devront amener leur pique-nique. La Ville offre le goûter !

Noëlle Salfati, maire adjointe déléguée à la Jeunesse, aux Sports et aux loisirs

« Nous avons souhaité pour cette période estivale que les jeunes composent leur été à la carte. Chaque jour, ce ne sont pas moins de trois à quatre activités qui sont proposées : du sport, des activités manuelles, des sorties, qu'elles soient culturelles ou ludiques, permettront aux 11-17 ans d'avoir véritablement le choix. L'idée est vraiment de ne leur imposer aucun rythme ! Ils sont en vacances, à eux de décider ce qu'ils souhaitent faire. S'ils désirent des vacances sportives, ils pourront pratiquer chaque jour une discipline différente. Si au contraire, ils ont besoin de récupérer après une année scolaire chargée, ils auront également la possibilité de se détendre. Outre les activités proposées dans la journée, quelques soirées seront proposées. Mais que les parents se rassurent : les animateurs du service Jeunesse raccompagneront chaque jeune sur le pas de sa porte et s'assureront qu'il est bien rentré. Pour que les parents ne soient pas obligés de veiller eux aussi ! »

Matthieu Pariot, conseiller municipal délégué à la Jeunesse

« Cet été, plus que jamais le service Jeunesse propose un programme complet et varié d'activités, alliant : savoir, sport, travail, mais bien sûr du loisir et de la détente. Sans oublier la soirée de clôture marquant la fin de ses deux mois très actifs. »

Des arbres coupés aujourd'hui pour une forêt plus belle demain

Des interventions sylvicoles et travaux forestiers se déroulent en forêt domaniale de Montmorency dans le cadre de l'aménagement forestier 2004-2023, document de gestion durable de la forêt. Elles ont pour objectif d'améliorer et de régénérer la forêt afin de transmettre ce même patrimoine forestier aux générations futures.

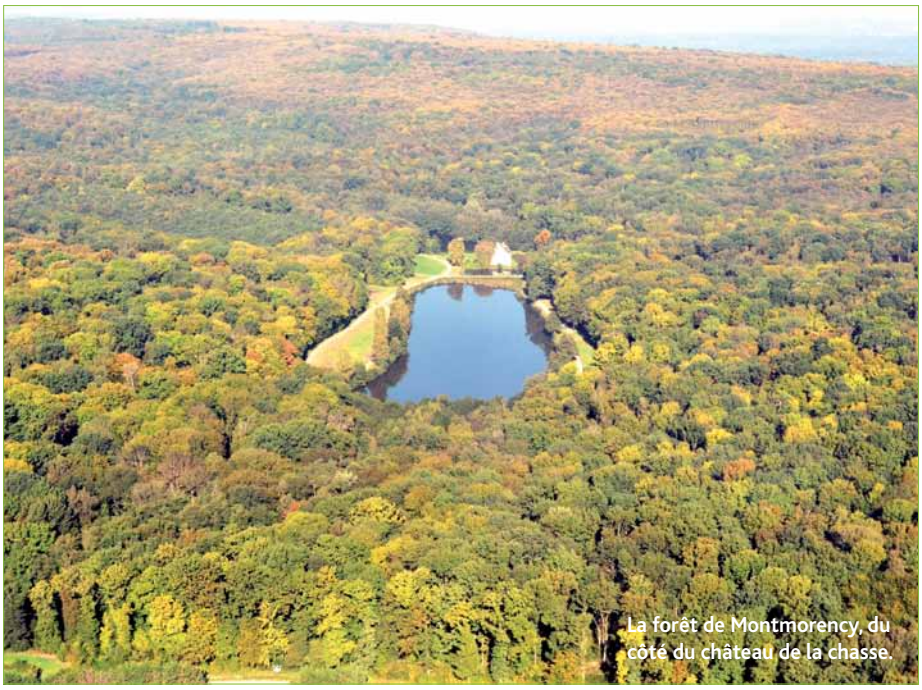

La forêt de Montmorency, du côté du château de la chasse.

Des coupes impératives pour l'avenir des espaces forestiers

Essentiellement constituée de châtaigniers, la forêt de Montmorency bénéficie de coupes fréquentes sur lesquelles la population s'interroge beaucoup, mais dont il faut savoir qu'elles sont impératives pour assurer sa pérennité. En effet, grâce à leurs fortes capacités de croissance et de rejet, les châtaigniers ont gagné une place prépondérante qui s'est accompagnée d'un appauvrissement écologique générant des risques sanitaires importants. Aussi, pour renouveler la qualité de la forêt et assurer l'avenir des espaces forestiers, dans le cadre du plan de gestion de la période 2004-2023, certains travaux sont nécessaires.

Les arbres désignés préalablement d'un point rouge par le forestier ont été coupés pour donner plus de lumière à leurs voisins, ceux ceinturés de peinture chamois sont les arbres d'avenir : ils feront l'objet d'une attention particulière en étant favorisés par le forestier pendant 150 ans.

33 000 plants en 2011

Ces interventions consistent à couper les arbres dépérissants tout en conservant des arbres morts (refuge pour une biodiversité spécifique). On rajeunit et diversifie également cette forêt en réintroduisant les autres essences originelles, en remplaçant les vieux taillis de châtaigniers par des peuplements jeunes et plus vigoureux ou en sécurisant les lieux de promenades et en supprimant les arbres dangereux. Sur la forêt de Montmorency, l'ONF a ainsi planté 33 000 plants (chênes et arbres fruitiers) en 2011 et a accompagné une nouvelle génération de châtaigniers.

En savoir +

• L'ONF, qu'est-ce que c'est ?

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, héritier des Eaux et Forêts, l'Office national des forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM.

• Le débardage à cheval

Une opération originale de débardage à cheval sera réalisée sur la parcelle 76 à l'automne 2012. Le bois sera sorti à l'aide d'un équidé jusqu'en bordure de chemin, en utilisant les sentiers dédiés que sont les cloisonnements d'exploitation. Le bois récolté sera transformé en bois bûches.

La forêt de Montmorency, un peu d'histoire... et de géographie !

Ancienne propriété des Montmorency (une famille très puissante) avant d'être celle des Condé, la forêt de Montmorency devient progressivement propriété de l'État avec quelques acquisitions limitées en 1933 suivies d'autres plus importantes en 1958, puis en 1972 pour sa configuration actuelle.

Située à 15 km de Paris, la forêt domaniale de Montmorency est un vaste massif vallonné d'une superficie d'environ 2 000 hectares. Longue de 6 km du nord-ouest au sud-est, il s'agit de la plus grande forêt du Val d'Oise. Elle est gérée par l'Office national des forêts, comme toutes les forêts publiques en France. Elle se caractérise par des peuplements composés en majorité de châtaigniers (représentant plus de 75 % des essences).

À l'origine, c'est le chêne qui était l'essence principale, mais il a été supplanté par le châtaignier qui, au Moyen-Âge, est « l'arbre roi » que les moines cultivent et qui constitue alors une véritable monnaie d'échange, tandis que la châtaigne est souvent le seul aliment pour la population paysanne lors des périodes de disette. C'est également un aliment fréquemment cuisiné par les familles aisées pour accompagner gibiers et volailles et on notera que le châtaignier servait également à fabriquer des piquets pour les vignes.

Aujourd'hui, la forêt de Montmorency reçoit en moyenne plus de 4 millions de visites par an, ce qui en fait l'une des forêts les plus fréquentées des habitants du Val d'Oise et des Franciliens.

Écouter le chant de la sirène

À chaque fois qu'elle retentit, nous sommes nombreux à nous dire « *Tiens, nous sommes le premier mercredi du mois* ». Mais lorsqu'il s'agit de savoir à quoi sert la sirène, bien peu d'entre nous connaissent la réponse. L'occasion de revenir sur cette tradition héritée de la Seconde Guerre mondiale et de vous rappeler les bons réflexes à adopter.

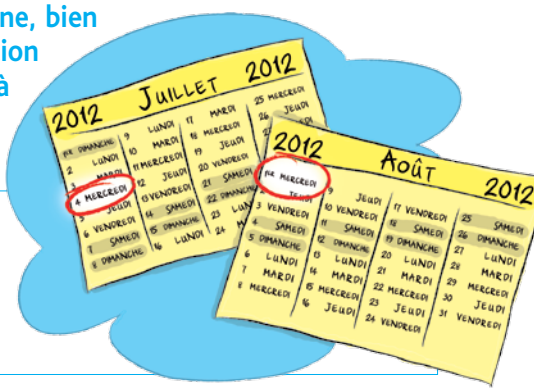

1 - RNA, qu'est-ce que c'est ?

Le RNA, pour Réseau national d'alerte, est un héritage de la Seconde Guerre mondiale. Il est constitué de 4 500 sirènes, réparties sur les toits des mairies et des écoles des villes françaises. Elles sont actionnées en cas de danger immédiat pour prévenir la population. Le premier mercredi de chaque mois, les sirènes sont mises en route pour vérifier leur bon fonctionnement. Lors de ces essais, la sirène retentit à midi précise, pendant une minute.

2 - La sirène retentit. Qu'est-ce que cela signifie ?

La vocation de la sirène est d'alerter les populations d'un danger immédiat, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Elle retentit pour nous alerter lors d'un accident majeur. Il peut s'agir d'une catastrophe naturelle, d'un accident nucléaire, d'une attaque aérienne ou de tout autre événement susceptible de menacer notre sécurité.

3 - Comment la reconnaître ?

Elle ne varie pas d'un secteur géographique à l'autre. Il s'agit toujours du même son, très reconnaissable puisque c'est un son modulé, montant et descendant. Il se compose de trois séquences d'une 1 mn 40, séparée par 5 secondes de silence. Si vous entendez cela, c'est l'annonce d'un événement grave.

4 - Quel comportement adopter en cas de danger ?

Il faut impérativement vous mettre à l'abri. Pour cela, rejoignez un local clos, et choisissez de préférence un lieu sans fenêtre. Si l'endroit où vous avez trouvé refuge est muni d'ouvertures (fenêtres et portes, bouches d'aération et cheminées), veillez à les calfeutrer en les bouchant soigneusement. Stoppez les systèmes d'aération, de climatisation et de chauffage.
Allumez la radio : France Inter et France Info ont pour mission de relayer l'information. C'est par ce biais que vous saurez ce qui est en train de se passer.

5 - Quels sont les gestes à ne surtout pas faire ?

N'allez pas chercher vos enfants à l'école ! Le personnel enseignant est chargé de leur sécurité. Ne restez pas non plus enfermé dans votre véhicule, rejoignez un lieu clos et sécurisé. **N'encombrez pas le réseau téléphonique en passant des coups de téléphone.** Laissez justement le réseau libre pour l'organisation des secours. N'allumez pas de flamme et n'ouvrez pas la fenêtre.

6 - Comment sait-on que l'alerte est levée ?

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. La radio se chargera aussi de l'annoncer.

© Fabien Alencar

Passer l'été en toute sérénité

L'Opération tranquillité vacances (OTV), des patrouilles de police mises en place tout au long de l'année qui vous permettent de partir en vacances l'esprit tranquille.

Qu'est-ce que l'OTV ?

Pour partir en vacances sereinement, la police propose l'Opération tranquillité vacances qui consiste en un service de surveillance régulière des habitations par des patrouilles de police afin de prévenir au mieux le risque de visiteurs indésirables.

Quand et comment solliciter ce service ?

Rappelons que l'OTV est gratuite et valable tout au long de l'année. L'inscription se fait au plus tard 48 heures avant votre départ en remplissant le formulaire (avec justificatif de domicile de moins de 3 mois), disponible au bureau de police (nationale, au centre commercial des Vergers ou municipale, à l'Hôtel de ville), mais également téléchargeable sur le site internet de la ville (www.saintbrice95.fr - rubrique Vivre à Saint-Brice/Tranquillité publique). N'oubliez pas non plus de signaler tout changement concernant votre absence.

Quelques conseils en plus...

« *L'OTV fonctionne uniquement pour un déplacement supérieur à une semaine*, résume Rosario Martoccia, chef de service de la Police municipale. *Évidemment, c'est surtout en été que nous sommes le plus sollicités. Les domiciles et commerces sont surveillés par patrouilles, mais pour plus de précaution, on peut prévenir les voisins ou la famille pour qu'ils ramassent le courrier. Nous ne mettons plus d'avis de passage pour éviter que des personnes malintentionnées soient informées et nous conseillons également d'ouvrir les volets en journée. L'année dernière, 172 maisons ont été surveillées en juin, juillet et août. Une seule anomalie a été constatée, on peut donc dire que ce dispositif est dissuasif.* »

Renvoyer son formulaire
à la Police municipale
Hôtel de ville - 4 rue de Paris
Renseignements au 01 34 29 42 17

Démocratie locale

Comité de quartier : les Rougemonts en action

Le nouveau dispositif de démocratie participative est en marche : les Rougemonts s'investissent pour leur cadre de vie et ils le font savoir...

Après une réunion de lancement en décembre 2011 par la Ville, où chacun avait énoncé ses attentes, le comité de quartier des Rougemonts démarre sur les chapeaux de roue.
Sous la houlette de son référent Hervé Mayer et de sa suppléante, Virginie Henneuse, le quartier des Rougemonts a présenté à Michel Taillez, conseiller municipal en charge du dispositif, une fiche pratique destinée aux riverains, portant sur les différentes personnes à joindre en cas de réclamation. Un document « qui fait quoi », complété point par point par Michel Taillez et Karine Melcer, responsable du service Médiation et Promotion des démocraties participatives. Les échanges ont permis de les éclairer sur les compétences transférées à la CCOPF, et notamment la collecte des déchets (Sigidurs).
La propreté des rues et la vitesse excessive des véhicules sont les préoccupations majeures de ce quartier.

La prochaine réunion est prévue en septembre.

Rens. au 01 34 29 42 05

Le 18 : à « consommer » avec modération

Le 18, un numéro souvent composé, sans pour autant que les demandes d'interventions relèvent de la compétence de ce service public. Dorénavant, certaines d'entre elles pourront vous être facturées.

Chaque année, les sapeurs-pompiers interviennent à de nombreuses reprises, dans des domaines qui, parfois, ne relèvent pas de leur seule compétence. Depuis le 16 mars 2012, dans un souci de maîtrise budgétaire, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a délibéré en faveur d'une nouvelle politique tarifaire départementale relative aux opérations à caractère privé. L'article L1424-42 du code général des collectivités prévoit que le SDIS puisse, pour des missions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions, demander aux personnes bénéficiaires une participation aux frais.
Certaines interventions, comme la destruction de nids d'hyménoptères* ou le dégagement de personnes bloquées dans un ascenseur (quand il n'y pas de notion de secours à victime), peuvent trouver une réponse dans un autre secteur concurrentiel.
Cependant, le SDIS continuera à intervenir gratuitement dans le cadre de ses missions en cas de secours à la personne.
Plus d'informations sur www.saintbrice95.fr, rubrique Tranquillité publique

** hyménoptère : insecte comme les fourmis, les abeilles ou les guêpes*

Le devoir de mémoire honoré à Saint-Brice

Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv en 2009 en présence d'Alain Lorand, maire de Saint-Brice, et Marlène Barkats, conseillère municipale

Le 16 et 17 juillet 1942, la France accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Sept décennies après, le devoir de mémoire s'impose encore et toujours.

Alors que la France s'apprête cette année à commémorer le 70e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv afin d'honorer le souvenir des victimes juives déportées, de rendre hommage aux descendants des Justes parmi les Nations à la mémoire de leurs grands-parents qui, au péril de leur propre vie, ont sauvé celles de Juifs en danger, les nombreuses associations, fondations et représentants de la communauté juive de France effectueront ce nécessaire devoir de transmission aux générations actuelles et à venir.

Les 16 et 17 juillet 1942, le régime d'occupation allemand organisait avec la complicité de l'État français la plus grande arrestation massive de juifs réalisée en France pendant la 2nde Guerre mondiale et ce, dans la plus grande indifférence.

Était-ce un crime d'être juif en France en 1942 ? Car ce fût uniquement sur la base de ce fondement que des milliers de juifs furent arbitrairement arrêtés, séquestrés, affamés, assoiffés, spoliés, humiliés et déportés.

Oui, notre histoire de France, patrie des lumières et terre des droits de l'homme, comporte tristement des zones d'ombre dont il faut se rappeler afin que plus jamais nous n'ayons à revivre la souffrance, l'injustice, l'ignominie, la barbarie et que triomphe à tout jamais les valeurs universelles d'une humanité respectueuse des différences de chacun.

Selon les chiffres publiés par la préfecture de police de Paris, on dénombre 13 152 juifs arrêtés sur Paris et sa banlieue.

Ce n'est que 52 ans plus tard que ce silence coupable et insoutenable a été brisé, par Jacques Chirac lors de l'inauguration du monument commémoratif de la rafle, Quai de Grenelle à Paris, le 17 juillet 1994. Depuis lors, y est organisée une cérémonie commémorative.

Le 16 juillet 1995, le président Chirac est le 1er homme d'État à avoir reconnu la participation et la responsabilité de la France dans la rafle du Vel d'Hiv et dans la Shoah : « *Ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État Français. Il y a 53 ans (70 ans aujourd'hui), le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, plus de 10 000 hommes, femmes et enfants furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans des commissariats de police (...).*

La France, patrie des lumières et des droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. »

Ce 70e anniversaire est une date symbolique chargée d'histoire, un jour solennel de commémoration pour honorer la mémoire des milliers de disparus et déportés.

C'est l'occasion de rappeler cette immense tragédie pour dire **NON** plus jamais cela, afin que les générations actuelles et à venir défendent les valeurs universelles de l'humanité.

Mais c'est aussi un jour de fierté de la Nation toute entière à l'endroit de ceux qui ont su braver le régime nazi en cachant, protégeant et sauvant de la mort des centaines d'êtres humains.

Lundi 16 juillet à 18 h 30
Parc de la mairie

La tournée des commerçants

Avant la période estivale, le maire Alain Lorand et son équipe municipale sont allés à la rencontre des commerçants du centre commercial des Vergers ce samedi 23 juin. Zoom en photos.

Rencontre au détour du parc Georges Brassens, d'une Saint-Bricienne, connue, reconnue pour son civisme et félicitée par Alain Lorand. Ramasser les déchets des autres pour améliorer le cadre de vie, pourquoi pas ? Une idée qui pourrait donner naissance à de futurs projets...

Que ce soient de nouveaux commerces comme le restaurant Istanbul, installé dernièrement, ou d'autres plus anciens comme la pharmacie, la boulangerie ou la boucherie, tous s'accordent à dire que le cadre de vie s'est amélioré. Il faut poursuivre les efforts pour dynamiser ce quartier.

Un président du hameau des Amandiers soucieux de son cadre de vie est venu à la rencontre de l'équipe municipale.

Face au miroir, Aline Sery enchaîne les répétitions de pas de danse, comme elle le fait avec ses fidèles élèves depuis 30 ans au FCA.

Entrez dans la danse !

Professeur au FCA (Foyer club de l'amitié) depuis 30 ans, Aline Sery enseigne la danse avec le désir de transmettre une passion qu'elle porte en elle, chevillée au corps. Celle des entrechats, des pointes, du jazz, de la salsa et des claquettes.

Pour le traditionnel gala de fin d'année, elle y aura mis tout son cœur et toute son énergie. Elle est comme ça Aline Sery, pleine de passion et d'enthousiasme pour un univers, la danse, auquel elle s'applique à tout donner. Pour les 50 ans du FCA, où elle est professeur depuis 30 ans, elle aura consacré à son cours toute sa passion pour que la réussite soit au rendez-vous.

Peut-être s'investit-elle autant pour la danse que pour Saint-Brice d'ailleurs : « *J'ai grandi ici, explique-t-elle. J'y ai toujours vécu, tout comme ma mère et ma grand-mère avant elle.* » C'est là aussi qu'elle a débuté la danse, où elle a brillé dès l'enfance, au point d'en faire son métier après des cours à Paris. « *J'y ai reçu l'enseignement de professeurs à la renommée internationale, tels Matt Mattox, Rick Odums et Reney Deshauteurs.* »

Des shows pour la télévision ou à l'étranger

À leurs côtés, elle apprend la rigueur, cette discipline de fer qui fait la force des grands danseurs. C'est d'ailleurs cette exigence qu'elle fera toujours partager à ses élèves, dès lors qu'elle devient enseignante au FCA. « *J'ai commencé à donner des cours de jazz en 1982,* précise-t-elle. *C'était l'époque de sœur Suzanne, dont tout le monde se souvient.* »

Sa carrière, du reste, elle l'avait commencée à 18 ans, en dansant aussi bien au Paradis Latin qu'au Sporting Club de Monaco ou chez Jacques Martin, à la télévision, pour des dimanches restés dans toutes les mémoires. « *J'ai aussi beaucoup tourné à l'étranger, se souvient-elle. Nous allions au Japon ou à Madagascar, la danse m'a fait voyager.* »

Un penchant affirmé pour les comédies musicales

Parmi ses références, c'est aussi à l'étranger qu'on trouvera ses inspirations les plus fortes, en croisant Michael Jackson, Prince, mais aussi Fred Astaire, Gene Kelly ou Cyd Charrisse. « *J'ai toujours aimé les comédies musicales,* s'enthousiasme-t-elle. *C'est pour cela qu'on en retrouve toujours autant dans les galas du FCA.* » Comme pour ce 50e anniversaire, les 16 et 17 juin derniers (voir en page16) où une centaine d'élèves a assuré le show en suivant les chorégraphies qu'Aline Sery a spécialement conçues pour l'occasion.

Ses élèves sont fidèles : « *Certains m'accompagnent depuis pratiquement le début et ce sont leurs enfants qui viennent à mes cours.* » Car au jazz, elle a ajouté les claquettes depuis 15 ans et la salsa depuis dix ans. Quand on lui demande ce qu'il faut pour réussir, Aline Sery répond sans hésitation : « *Beaucoup de courage et énormément de passion.* »

LE PLUS GRAND CHOIX DE TOUTE LA VILLE !!!

Des verres progressifs varilux Essilor exclusivement, montés sur près de 10 000 montures différentes, parmi plus de 40 marques de luxe...

C'est ça, Espace optic !

CCial Carrefour St Brice - Porte 3
Tél. 01 34 38 01 01

Espaceoptic St-Brice

Plus d'infos sur www.espaceoptic.fr

Conception : M2W Systems © Ariwasabi - Fotolia.com - SAS CENTROPTIC au capital de 100 000 €.

Fayolle

Fayolle et Fils

30, rue de l'Égalité
CS30009

95232 Soisy-sous-Montmorency cedex

tél. 01 34 28 40 40
fax 01 39 89 14 22

Printemps berbère

28 avril. Un public nombreux s'est déplacé au TOPF Silvia Monfort pour commémorer le 32e anniversaire du printemps berbère et le 11e anniversaire du printemps noir de Kabylie, à l'initiative de l'association franco-berbère Jean Amrouche. Pour introduire cette soirée, réunissant de nombreux élus dont le maire Alain Lorand, le poète Moh Cherbi a expliqué les origines de cet événement.

La soirée s'est ensuite prolongée en musique avec des chanteurs et chanteuses kabyles pour le plaisir de tous.

Foulées du Vietnam

Du 7 au 17 mai. La 2e édition des Foulées du Vietnam, organisé par Jean-Claude Le Cornec, le président de l'association Sport développement performance organisation (SDPO), a plongé 137 participants dans un Vietnam Impérial, traditionnel, au milieu des rizières, buffles et pagodes dans des paysages sublimes. Une aventure hors du temps, au fil des chemins, accueillie par une population chaleureuse et enthousiaste ; une manière extraordinaire et unique de voyager, en alliant sport et découverte.
Plus d'information : www.sdpo.com

Accueil de la flamme Don du sang

12 mai. À l'occasion du Congrès national des associations pour le don du sang, Saint-Brice a eu l'honneur d'accueillir la « Flamme de la vie » qui terminait sa course à Saint-Brice. À cette occasion, Alain Lorand, maire de la Ville, et Jérôme Chartier, Député-maire de Domont, étaient présents aux côtés des bénévoles, soulignant ensemble l'importance de leur dévouement et leur travail indispensable.

Alice au pays des contes merveilleux.

4e rencontre de danse contemporaine

5 mai. Grande réussite de cette initiative de la Compagnie des tournesols qui se démarque des spectacles de fin d'année habituels en attirant un public toujours plus nombreux et curieux au TOPF Silvia Monfort. Les spectateurs fidèles, la qualité des prestations (d'ateliers chorégraphiques amateurs d'Île-de-France), les professionnels présents dans la salle, l'ambiance de partage, le regard bienveillant porté sur le travail de chacun, incitent cette compagnie à faire évoluer cette rencontre chaque année.

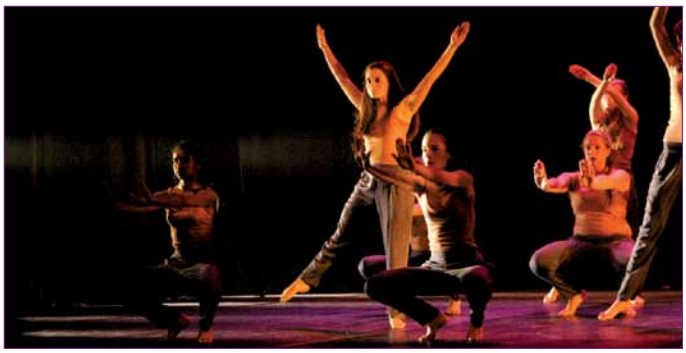

Marche pour Enzo

8 mai. 131 marcheurs sont venus soutenir cette 5e « Randonnée pour Enzo », une participation légèrement en baisse qui a permis de remettre à Sophie et Bruno, les Parents d'Enzo, la somme de 1 050 €. Petite déception pour les organisateurs mais une grande satisfaction… La présence de nombreux jeunes qui avaient répondu à l'appel de Mélissa (la grande sœur d'Enzo) a fait de cette matinée un grand moment de convivialité et de bonne humeur.
Cette manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié, grâce au soutien indéfectible du magasin Carrefour planet.

Des karatékas prometteurs

12 mai et 19 mai. L'Open international de karaté (12 mai) a révélé des athlètes prometteurs puisque la nouvelle équipe senior masculine (Fabien Aletto, Bastien Guillou, Niazul Miah) a réussi à se classer 3e en s'inclinant en demi-finale face à l'équipe locale vice-championne de France. En junior, Mélanie Fagot confirme son talent en terminant 3e en junior.
Autre date, 19 mai, autre compétition pour les jeunes benjamins du Tsuki karaté club avec les championnats de France « combat » à Clermont Ferrand. Au milieu des 500 jeunes, le jeune Karl Trad crée la surprise en finissant 5e, il s'incline de peu pour la 3e place. Les autres jeunes du club n'ont pas démérités. Bravo à tous !

Alice au pays des contes merveilleux

15 mai. Ce fût un rêve tout en couleurs diverses et métissées où l'on a pu sentir le parfum des îles, danser sur des rythmes latino, s'émerveiller autour du phénomène Bollywood, vibrer sur du Rn'B et se déhancher sur les percussions orientales. Les spectateurs étaient au rendez-vous avec un accueil des plus chaleureux et enthousiaste pour un spectacle aux différents superlatifs. Bravo aux 70 artistes (classe 6e4 PAC et UNSS danse) comédiens, chanteurs et danseurs du collège de Nézant pour leur travail remarquable.

Le Salon sans Nom gagne en notoriété

19 mai. Cette seconde édition a permis de (re)découvrir des œuvres originales sur différents supports : carton, bois, vinyle, objet…, le support est source d'inspiration pour ces artistes, leur imaginaire se libère pour le plaisir d'un public curieux et impressionné. Alain Lorand et son adjointe à la Culture, Marcelle Cayrac, ont tous les deux souligné le talent de ces jeunes artistes qui en ont fait la démonstration en direct lors d'un atelier de « live painting ».

Fête de la convivialité

1er juin. Pour la fête des voisins, que ce soit une première fois (rue Jean Cocteau) ou depuis plusieurs années (rue Henri Jeanson), l'esprit est le même : mieux se connaître pour mieux vivre ensemble. Les Saint-Briciens l'ont bien compris : d'année en année, vous êtes de plus en plus nombreux à y participer. Au total, une bonne dizaine de quartiers de la ville était à la fête, notamment les rues des Écoles, de l'Isle, Victor Hugo, la résidence des Côteaux ou encore le clos des Charmilles. Et cela, toutes générations confondues, sans oublier les jeunes qui se sont retrouvés au Réseau information jeunesse. Le maire et les élus n'ont rien pu faire d'autre que d'admettre une chose : les Saint-Briciens savent se retrouver pour mieux s'apprécier.

Les jeux à la fête à la ludothèque

26 mai. Déclinaison française du fameux « World Play Day » coordonné par l'association internationale des ludothèques (ITLA), la Fête mondiale du jeu a été accueillie à Saint-Brice à la ludothèque Bernard Tronchet. Petits et grands s'y sont « affrontés » en toute amitié tout au long d'une journée résolument ludique à travers une « cavalcade des jeux ». Quatre ludothécaires ont animé ces jeux qui mêlaient fées, gnomes et autres korrigans pour le plus grand plaisir d'une centaine de participants… qui s'est d'ores et déjà donnée rendez-vous l'an prochain !

Expression libre au RAM

31 mai et 14 juin. Le Relais assistantes maternelles (RAM), en partenariat avec Élise Manoury, psychologue de la petite enfance, a organisé deux soirées débats à destination des parents et des assistantes maternelles. Pour la première, les parents ont pu évoquer la difficulté de leur enfant, quel que soit l'âge, à devenir propre. Pour la seconde, les assistantes maternelles ont pu échanger sur leur métier autour du thème « Des limites pour grandir : liberté, cadre et autorité ». Libre expression pour que chacun s'enrichisse d'informations, d'expériences et d'échanges.

Échange européen

4 juin. Dans le cadre du projet européen Comenius de l'école Pierre et Marie Curie, une délégation de professeurs a été accueillie par M. le Maire et quelques élus de l'équipe municipale en mairie, notamment William Degryse, adjoint au maire en charge du Scolaire pour un verre de l'amitié, en présence de son directeur M. Da Silva et Clémence Bibaut, professeur des écoles. 4 pays étaient représentés, terres d'accueil des nombreux voyages de cette école : Allemagne, Angleterre, Finlande et Italie.
Au cours de la semaine, outre les quelques visites touristiques, cette délégation a rencontré les familles et les enfants lors d'une soirée européenne. Les parents ont pu découvrir l'exposition photo des voyages, écouter les chorales de l'école et partager un repas convivial, confectionné par les familles.

Dans le cadre de Comenius : voyage en Allemagne (Hanovre) du 28 novembre au 2 décembre 2011 – Angleterre (Birmingham) du 18 au 23 mars 2012.
Dans le cadre de classes transplantées, financées par la Ville :
Italie (Frosinone) et Allemagne (Hanovre) du 21 au 27 mai 2012
Strasbourg les 6 et 7 février 2012.

Soirées famille dans les centres de loisirs

5 juin. Tout au long de l'année, les centres de loisirs organisent à l'attention des enfants et de leurs parents, des soirées familiales sur différentes thématiques. L'occasion de partager des moments de convivialité, de jeux et de fous rires… comme celle du centre Alphonse Daudet primaire où des équipes ont pu s'affronter sur, entre autres, une course de cerceaux, des lancées de « bombes » à eau (attention au « splash » fatidique !), des parcours d'agilité… Et tout cela sans presque aucune goutte de pluie, un exploit en juin !

Les boucles du cœur

10 juin. Malgré un temps mitigé, les « boucles du cœur », organisées par Carrefour planet au profit de deux associations (SOS Village d'enfants et Fête le mur), ont accueilli tout au long de la journée un public familial venu participer aux différentes animations : tir aux pigeons, chamboule-tout, pêche aux canards, structures gonflables… et une exposition du Club automobile mustang qui aura attiré amateurs et fins connaisseurs. Avec un barbecue géant, la convivialité était au rendez-vous.

50 ans, quelle jeunesse

16 et 17 juin. Pas moins de quatre spectacles ont été présentés au TOPF Silvia Montfort pour les 50 ans du Foyer club de l'amitié. « *C'était une création sur le thème du Retour vers le futur*, explique Aline Sery, professeur au FCA. *Avec plus de 90 danseurs et danseuses qui ont évolué en danse indienne, africaine, orientale, flamenco ou brésilienne* ». Les autres cours ont présenté des chorégraphies en danse classique, hip-hop, country ou danse moderne. Enfin, tout le monde a repris en chœur la chanson « Cette année-là » de Claude François, sortie il y a 50 ans et dont les paroles ont été changées en hommage au FCA.

À la rencontre des contes africains

7 juin. Pour la 2e année consécutive, la classe de 6e, atelier théâtre, a donné en représentation aux personnes âgées vivant à la Résidence Charles de Foucauld, le fruit de leur travail de toute une année : 4 contes africains joués par les enfants avec des marionnettes fabriquées par eux-mêmes. Le public a pu apprécier la qualité de leur jeu qui avait déjà fait l'unanimité lors de leur passage au TOPF Silvia Monfort. Cet après-midi s'est prolongé par un goûter convivial.
Avec la participation de l'équipe éducative et les intervenants : Claire Rebeyrolle, Anne Josserand, Magalie Dubois et Virginie Castelli.

Repas dansant des seniors

12 juin. L'après-midi dansant du CCAS a débuté par un délicieux buffet pour le plus grand plaisir des seniors toujours aussi nombreux, dans les assiettes, des salades composées et des grillades. L'orchestre de Michel Saint-Léger n'a pas attendu la « digestion réglementaire » pour entraîner les danseurs effrénés sur la piste de danse. Qu'importe, les seniors ont vraiment le rythme dans la peau !

Le jazz à l'honneur

18 juin. Une quinzaine de personnes a assisté à une lecture publique proposée à la bibliothèque des adultes sur le thème du jazz et du blues. Les auditeurs ont suivi avec une attention toute particulière cette sélection lue à voix haute par Lorraine Melin. Le public a ainsi écouté des textes de Françoise Sagan, mais aussi d'Alain Gerber, un spécialiste du monde du jazz à qui l'on doit des essais qui ont fait date sur Coltrane, Bill Evans, Lester Young, la « Lady Day » ou Miles Davis.

Présentation du SCOT

18 juin. La réunion publique, organisée par la Communauté de communes, pour présenter le Schéma de cohésion territoriale (SCOT), a rassemblé quelques administrés et des élus des 21 communes concernées par le projet, dont notre maire Alain Lorand, accompagné de William Degryse, son premier adjoint et Céline Salfati, déléguée à l'Environnement, à la Protection de l'écosystème et au suivi des Nuisances.

Brocante

24 juin. Pas de chance pour cette autre grande manifestation attendue des Saint-Briciens et des amoureux de la brocante, la pluie n'a pas épargné les exposants et les chineurs. Malgré les mauvaises conditions météorologiques, quelques irréductibles ont su braver les averses de ce dimanche maussade.

Fête de la musique

23 juin. Une fête réussie sous le signe de l'été exceptionnellement ce jour-là. Petits et grands ont profité sans modération… Petit tour en images.

Expression de la majorité municipale

Les beaux mois d'été...

Le mois de juillet est là, synonyme du début de la période estivale tant attendue et tant espérée par beaucoup.

À ceux qui ont la chance de pouvoir s'évader, nous leurs souhaitons d'en profiter un maximum, aux autres et plus particulièrement aux enfants qui n'ont pas cette possibilité, notre équipe met tout en œuvre pour leur offrir un panel d'activités qui, nous l'espérons, leur laissera des souvenirs impérissables.

Toutes les équipes des centres de loisirs, du service Jeunesse, du RIJ sont dans les starting-blocks. Les nouveaux locaux du centre de loisirs « Léon Rouvrais » sont fin prêts pour accueillir tous les enfants et nous l'espérons, le soleil devrait être de la partie...

Pendant ce temps, les travaux dans les écoles vont débuter, ceux de la rue de Paris vont se terminer, les parterres de fleurs vont se colorer et la rentrée se préparer.

Notre ville change, elle s'embellit, elle améliore les services que nous proposons aux Saint-Briciens et tout cela en stabilisant les impôts locaux en euro constant et en limitant au maximum notre endettement.

Pendant cette période, les élus de notre groupe resteront à votre écoute, ils continueront à travailler pour le bien être de chacun.
Notre priorité : que nos concitoyens se sentent bien dans leur ville, qu'ils aient envie d'y rester, d'en parler, c'est ce que nous souhaitons.

À tous, bonnes vacances.....

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Assez d'autosatisfaction Mr A. Lorand, parlons des vrais problèmes.

L'euphorie du changement dans le pays ne doit pas masquer la réalité : notre environnement et notre avenir va se développer sur un fond d'austérité. Avec la nouvelle majorité du pays, nous pouvons espérer plus de justice dans la répartition des efforts qui sont nécessaires pour redresser les finances publiques du pays.

Saint-Brice est aussi concerné.
La bonne gestion des finances nous concerne également, nous ne cessons de dénoncer le gâchis que nous constatons partout.
Au moment où l'emploi manque cruellement, se traduisant pas un chômage en augmentation constante, avec des revenus et des pensions de retraite qui ne cessent de baisser, l'argent de nos impôts doit être dépensé à bon escient.

Arrêtez la propagande.
Le bulletin communal est devenu un véritable magazine d'autosatisfaction et de propagande – très bien fait, mais à quel prix ? – il vise à nous endormir en évitant de parler des vrais problèmes.
Nous affirmons que les vraies difficultés ne sont pas traitées par A. Lorand et son équipe car il ne veulent pas se « mouiller » préférant une fin de mandat tranquille, reportant les difficultés à plus tard.

Un exemple : l'Agenda 21 mis en œuvre par la ville pour sensibiliser la population au développement durable. En soi, c'est une bonne initiative, simplement rappelons que A. Lorand a missionné un bureau d'études dont le coût s'élève à 50.000 € ; à nos questions sur ce coût, le maire nous a répondu « c'est subventionné ». Question : qui paie la subvention ? le contribuable.

A ce propos, s'occuper de l'environnement : nous disons : chiche !

La ville est propriétaire d'un terrain hyper pollué de 17 ha : les anciennes carrières, il faudrait dépolluer ces terrains pour les générations futures, voila une vraie proposition dont nous sommes prêts à discuter .

Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges (Groupe Rassemblement pour Saint-Brice)

La CCOPF, 10 ans déjà! Quel bilan?

Après 10 ans d'existence, il est légitime que les habitants et les élus des villes qui la composent exigent un bilan global des activités de la CCOP et des objectifs réalisés, et d'être éclairés sur les perspectives d'avenir.

En effet, le dernier bilan financier de la CCOPF communiqué en conseil municipal à Saint-Brice date de début 2005, alors que conformément à la loi, un rapport d'activité doit être présenté en conseil municipal chaque année.
Nous attendons toujours les rapports d'activité des années passées!

Le spectacle offert, lors de la réunion qui s'est tenue le 16 décembre 2011, est édifiant : le président Jérôme Chartier, après une arrivée tardive de 25 minutes, refuse de transmettre le moindre bilan chiffré des activités de la CCOPF depuis dix ans et ce malgré les demandes pressantes des élus représentant les différentes villes de cette communauté !
La raison en est simple: aucun bilan chiffré n'a été effectué !

Et pour faire diversion et en guise de réponse, le président lance des petites blagues pour amuser la galerie !
La lecture des comptes rendus des "débats d'Orientation budgétaire" de la CCOPF est significative, elle semble n'avoir d'autres ambitions que de répartir les dotations et la nouvelle taxe entre les villes membres.

Aujourd'hui l'heure du bilan a sonné !

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir, Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo (Groupe Saint-Brice Solidaire) http://saint-brice-solidaire.fr

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la ville :
www.saintbrice95.fr

Fermeture des structures municipales cet été

- **Structures de la petite enfance**
  - **crèche familiale:** du 30 juillet au 17 août inclus
  - **halte-garderie:** du 30 juillet au 24 août inclus
  - **lieu d'accueil parent/enfant:** du 30 juillet au 24 août inclus
  - **multi-accueil:** du 30 juillet au 17 août inclus
- **Mairie:** les samedis 4, 11 et 18 août
- **CCS Lionel Terray, bibliothèque des jeunes:** du 30 juillet au 1er septembre inclus
- **Bibliothèque des adultes:** du 1er juillet au 31 août, la bibliothèque sera ouverte du mercredi au samedi, et fermera à 18 h (mercredi, jeudi et vendredi) et à 17 h le samedi.
- **Réseau information jeunesse:** du 30 juillet au 19 août inclus

La Poste: nouveaux horaires pour le mois d'août

Du 6 août au 1er septembre, la Poste changera ses horaires :
- du lundi au vendredi, ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (au lieu de 18 h)
- le samedi, ouverture de 9 h à 12 h.

Information nouveaux habitants

Vous vous installez sur Saint-Brice-sous-Forêt et vous ne connaissez pas la ville?
Le premier réflexe à avoir est de vous présenter à l'accueil de la mairie. À cette occasion, sans compter vos premières démarches indispensables à faire en cas de déménagement, vous pourrez demander « le kit communication » dans lequel vous trouverez:
- les derniers numéros du magazine municipal de la ville ;
- le guide de la ville réunissant les infos pratiques sur les services municipaux, entre-autres, et toutes les associations de la commune;
- un plan de ville vous situant tous les bâtiments et lieux publics, les zones commerciales;
- différentes plaquettes culturelles ou municipales (saison théâtrale, expositions municipales, CCAS, ludothèque…);
- un dépliant sur la salle des fêtes Le Palladium ;
- des informations sur le tri sélectif et le calendrier de collecte des déchets ménagers;
- un disque de stationnement…

Vous pouvez aussi contacter le service Communication au 01 34 29 42 56 qui se chargera de vous envoyer ces documents ou à info@saintbrice95.fr
Bienvenue à vous dans notre très belle ville de Saint-Brice-sous-Forêt.

Fermetures des boulangeries

- Boulangerie Bordeau, 62 rue de Paris: pas de fermeture
- Boulangerie Cardoso, 72 rue de Montmorency: du 1er au 31 août
- Boulangerie JRCB, centre commercial des Vergers: pas de fermeture
- Les Délices de Saint-Brice, centre commercial des Vergers: du 2 août au 2 septembre
- Pain Pierol, rue Germain Châtenay: pas de fermeture
- Émile Bec, 105 rue de Paris: pas de fermeture

Info santé

Orith Hassan, présente dans notre guide pratique (en page 72) pour des massages à domicile, n'exerce plus cette activité. Merci de ne plus la contacter.

Travaux sur la ligne H

Les soirs du 23 au 27 juillet, un transport en bus prendra le relais du train :
- de gare du Nord vers Luzarches après 22 h
- de gare du Nord vers Persan-Beaumont après 23 h
- de Saint-Brice vers gare du Nord à 00 h 18 et 00 h 47

La semaine du 13 au 17 août, de nombreux trains seront supprimés et la plupart des horaires modifiés.

ONF: pratique du free-ride

Les utilisateurs de la forêt ou promeneurs ont des besoins variés que l'Office national des Forêts (ONF), en partenariat avec les collectivités, satisfait par la mise en place de différents types d'aménagement. **Certaines demandes de loisirs en forêt sont cependant incompatibles avec la gestion des milieux naturels fragiles, comme notamment la pratique du free-ride.** Cette discipline en VTT, à connotation « extrême », se développe de plus en plus dans les forêts mais constitue un véritable problème.
Tout d'abord, la vitesse, non contrôlée met en danger les autres utilisateurs de la forêt.
Ensuite, cette pratique sportive détruit les sols des espaces naturels fragiles et enfin, les équipements sont souvent abandonnés par les sportifs.
Il est important de rappeler que cette pratique sportive, entraînant des aménagements avec parcours de bosses et tremplins, est strictement interdite en forêt publique.
L'ONF compte sur le civisme des usagers pour respecter ces règles de bonne conduite, afin que la forêt reste un lieu de quiétude et de plaisir pour tous.

Résultats des élections législatives

Jérôme Chartier, maire de Domont, est réélu député pour la 7e circonscription du Val d'Oise.
Résultat sur Saint-Brice
Inscrits : 8 751

Abstentions	4 297	49,10 %
Votants	4 454	50,90 %
Blancs ou nuls	86	1,93 %
Exprimés	4 368	98,07 %

Jérôme Chartier : 2 340 voix
Charlotte Brun : 2 028 voix

Carnet

Naissances
Enzo Bumba Nyanga, le 11 avril
Antonina Ristic, le 25 avril
Matthieu Razanamparany, le 1er mai
Yohann Delva, le 9 mai
Nolan Goncalves, le 10 mai
Antoine Oriol Marie, le 14 mai
Elyjah Treil, le 16 mai
Raphaël Tubiana, le 18 mai
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages
Julien Oudin et Émilie Journet, le 9 juin
Filip Yalap et Véronique Yabas, le 9 juin
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Notez-le

Collecte des ordures ménagères:
- **les rues bleues:** jeudi
- **les rues rouges:** lundi et jeudi

Collecte des déchets recyclables: lundi
Collecte des déchets végétaux: mardi 10, 17, 31 juillet et 14, 28 août
Collecte des déchets encombrants :
- **les rues bleues:** jeudi 19 juillet et 16 août (3e jeudi du mois)
- **les rues rouges:** mercredi 18 juillet et 15 août (le mercredi précédent le 3e jeudi du mois)

Les bacs doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille du ramassage, à 19 h, et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.
Collecte de déchets polluants: reprise en septembre

Permanences

- Votre député **Jérôme Chartier** assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17 h 30 à 19 h 30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, **Marcelle Cayrac**, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.
- **Stéphanie Guittonneau**, conseillère municipale, déléguée à la Petite enfance et aux Crèches reçoit sur rendez-vous les familles dont les enfants ont de 0 à 3 ans. Contacter le service Enfance au 01 34 29 42 30.

Consultations

Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45 : reprise en septembre
Consultations gratuites de notaires sans rendez-vous au CCAS de 9 h à 11 h 45 : reprise en septembre

SAINT-BRICE mag

Hôtel de ville: 14, rue de Paris
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt
- **Directeur de la publication:** Alain Lorand
- **Directeur de la rédaction:** Angel Jean-Noël
- **Rédaction/photos:** Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, L. Haladjian, G. Choquet)
- **Publicités:** ESER, Mme Jacquelin au 01 48 12 00 40 ou 06 63 42 55 77 ou contact@eser.fr
- **Maquette:** RDVA au 01 34 12 99 00 (E. Cosaert)
- **Tirage:** 6 600 exemplaires - Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr
Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr

La ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS !
DU 1ER JUIN AU 15 JUILLET 2012 (1)

Devenez **propriétaire** à **Saint-Brice-sous-Forêt !**

2 pièces à partir de **161 300€** (2)

3 pièces à partir de **210 000€** (2)

4 pièces à partir de **279 900€** (2)

BBC
Bâtiment Basse Consommation

ESPACE DE VENTE
Rond Point du Souvenir Français
95350 ST-BRICE-SOUS-FORÊT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

www.opale.akerys.com

0970 82 35 35
Appel non surtaxé

AKERYS
PROMOTION

(1) Les frais d'actes notariés (hors frais d'hypothèques) seront offerts aux clients qui signeront leur contrat de réservation entre le 01/06/2012 et le 15/07/2012. Dans la limite des stocks disponibles.(2) Dans la limite des stocks disponibles. Illustration à caractère d'ambiance : Hervé Poncet. Document non contractuel, selon conditions d'éligibilité. AKERYS Promotion : SAS au capital de 799 500€ - RCS Toulouse 338 434 152 - APE 4110A - Siège social : 33/43 Avenue Georges Pompidou, BP 23179 - 31131 BALMA Cedex. - studiohookipa.com